

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3105

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HOUSSI, Mohamed

Date de naissance : 01/07/1951

Adresse : Cité D'Jawar Jau le 1 Rue 2 N° 3

Tél. : 066 720 86 03

Total des frais engagés : 114 92 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. JARDANEH HASSAN  
CARDIOLOGUE  
INP: 091080481

Autorisation CNDP N° : A-A215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/08/2021

Nom et prénom du malade : HOUSSI, Mohamed

Age : 70

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 22/07/2021

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/08/2021	Set	4/6	2300	Dr JARDANEH H. H. Cardiologue 386 Avenue Hassan II Tél/Fax : 0522 55 12 12
03/08/2021	Sec	2/6	2400	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BISMUTH LA LOUJ El Cham Bd Hassan II Casablanca 29 190	03/08/2021	192150

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8.				

# عيادة أمراض القلب والشرايين والظفط الدموي

Docteur JARDANEH Hassan  
CARDIOLOGUE

Spécialiste des Maladies du Coeur  
des Vaisseaux et de l'Hypertension Artérielle

Diplomé de la Faculté de Médecine de Caen - France  
et de Bruxelles - Belgique

Ancien Attaché des Hopitaux de Bruxelles  
Echo - Doppler Couleur Cardiaque



الدكتور حسن جردانه  
اختصاصي

أمراض القلب والشرايين والظفط الدموي  
خريج كلية الطب بكان - فرنسا

بروكسيل بيلجيكا

طبيب ملحق سابق بمستشفيات بروكسيل  
فحص القلب بالصدى بالألوان

Casablanca, le : 03/08/2021



27.70x4

Houssi Mohamed

2) Cardiopathie 45

1/9/2021 4 mois

49.40x5R

Elayeb 54

1/9/2021 4 mois

283  
771

a) Nocelle 10

1/9/2021 4 mois

120.70x2

a) Robau 7015

1/9/2021 2 mois

40.00

a) Segura 105

1/9/2021 1 mois

69.30

✓) nathjriy 0/3  
1 pulmonaire **S.V.** a déendi

192.50

6 118001 040148  
NATISPRAY 0,30mg  
Solution (18ml)  
BOTTU S.A PPV : 69DH30

29/09/98  
BA MEA VI ACCEPTE  
ATHLOU (Djama)  
ADMIS/MSM/ATI

LOT : 201222  
PER : 09-22  
PPV : 70,00DH

Dr JARDANEH Hassani  
Cardiologue  
386 Al Idriss El Harrach Casa  
Tél/Fax : 0922 24 12 12

171,00

rimés pelliculés  
PPV : 283DH00  
: 20/066 EXP : 11/23

LOT : 085  
PER : DEC 2023  
PPV : 49 DH 40

LOT : 087  
PER : FEV 2024  
PPV : 49 DH 40

LOT : 087  
PER : FEV 2024  
PPV : 49 DH 40

LOT : 084  
PER : DEC 2023  
PPV : 49 DH 40

LOT : 084  
PER : DEC 2023  
PPV : 49 DH 40

LOT : 21091  
PER : 06/23  
PPV : 120DH10  
190,70

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétylsalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

Patient Name:

ID: 210803000

Median value beat:

Sex:

Age:

D. O. B:

Height: cm

Weight: kg

BP: mmHg

I

aVR

V1

V4

Medication history:

Illness symptom:

Application:

HR Rate

75 bpm

PR Interval

184 ms

QRS Duration

100 ms

QT/QTC Interval

380/424 ms

P/QRS/T Axis

59/-46/-2 °

RV5/SV1 Voltage

0.28/1.05 mV

RV5+SV1 Voltage

1.33 mV

+++++ Analysis result +++++

8110 Sinus rhythm

1434 Septal myocardial infarction, age undetermined

1634 Inferior myocardial infarction, age undetermined

22 Abnormal left axis deviation

1014 \*\*Abnormal ECG \*\*

II

aVL

V2

V5

III

aVF

V3

V6

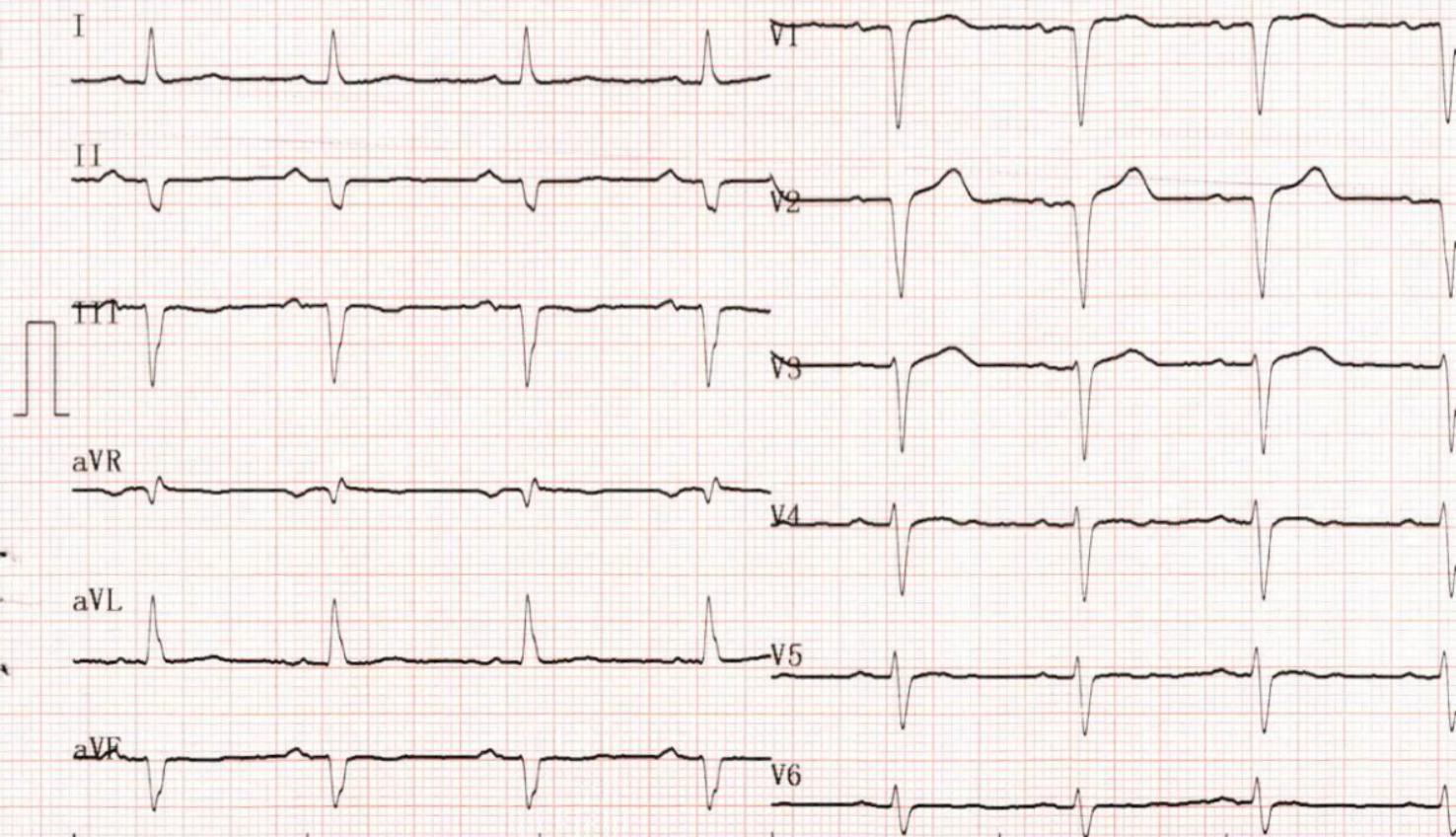
Unconfirmed Report Reviewed By:

sens:10mm/mV

Print by: 2021-08-03, 10:03:06

10mm/mV

10mm/mV



Speed:25mm/s Notch50Hz H0.5Hz d25Hz

SonoScape IE6 V1.00.009